

COMMUNE DE MATIGNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-079

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 23 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Matignon, dûment convoqué le 17 octobre 2024 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 18

Présents : 12

Pouvoirs : 3

Votants : 15

PRÉSENTS : Mesdames Marie-Madeleine BESNARD, Hélène BILY-LE GUYADER, monsieur Gilles CARFANTAN, adjoints, Mesdames Carol BERTHELOT, Cécile FLAGEUL, Josette GOSSELIN, Gaëlle KERLEROUX, Anne-Cécile ONFRAY, Delphine ROBINAULT, messieurs Alain BALAN, Anthony GUEHENNEUC, conseillers.

DATE DE CONVOCATION

17 octobre 2024

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Emmanuel BARRÉ par Marie Madeleine BESNARD, Nicolas GROUZEL par Gilles CARFANTAN, Nicole ROUILLAC par Jean-René CARFANTAN

ABSENT EXCUSÉ : Jean-Charles LE BRETON.

DATE D'AFFICHAGE

25 novembre 2024

ABSENTS : Jean-Marie ALLORY, Franck JAOUEN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie Madeleine BESNARD.

DÉLIBÉRATION N°2024-079

FINANCES LOCALES

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les propositions des tarifs pour les services communaux pour l'année 2025 sont issues du travail de la commission des finances qui s'est réunie le 9 octobre 2024. Aux vues du contexte actuel, il est proposé à l'assemblée de reconduire les tarifs 2024 à l'identique. Monsieur le maire rappelle toutefois que les tarifs ont été augmentés en 2023.

TARIFS	2025			
	octobre à avril		mai à septembre (sans chauffage)	
	1 jour	si 2 jours	1 jour	si 2 jours
1.1 - Location de la salle municipale (ex-salle des fêtes)				
- Associations dont le siège est à Matignon				
- Forfait par manifestation à but lucratif par jour (soit entrée payante soit vente/buvette)	60.00 €	90.00 €	45.00 €	75.00 €
- Forfait par manifestation à but social (soit entrée payante soit buvette, soit vente d'objets ou produits, quelque soit la durée mais maximum 6 jours)	60.00 €	90.00 €	45.00 €	75.00 €
- Forfait mensuel pour courte utilisation hebdomadaire (par mois)	60.00 €	90.00 €	45.00 €	75.00 €
- Forfait par manifestation à but non lucratif (forfait chauffage en hiver)	15.00 €	15.00 €	Gratuit	Gratuit
- Utilisation fréquente définie par convention avec la mairie	Convention avec la commune			
- Forfait pour utilisation récurrente de la salle à l'année (avec chauffage en hiver)	60.00 €			
- Associations dont le siège n'est pas à Matignon				
- par manifestation à but lucratif	150.00 €	300.00 €	120.00 €	240.00 €
- par manifestation à but non lucratif	40.00 €	80.00 €	Gratuit	Gratuit
- Utilisation fréquente définie par convention avec la mairie	Convention avec la commune			

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le

60.00 €

ID : 022-212201438-20241023-2024_079-DE

- Forfait pour utilisation récurrente de la salle à l'année (avec chauffage en hiver)				
- Personnes ou sociétés de droit privé (par jour)				
- domiciliée à Matignon	160.00 €	240.00 €	140.00 €	210.00 €
- non domiciliée à Matignon	320.00 €	480.00 €	280.00 €	420.00 €
- Vins d'honneur (pour un particulier)				
- domiciliée à Matignon	80.00 €		70.00 €	
- non domiciliée à Matignon	120.00 €		100.00 €	
- Cérémonies civiles	Gratuit			
le défunt était résidant dans la commune ou est inhumé dans la commune				
le défunt n'était pas résidant dans la commune ou ne sera pas inhumé dans la commune	sur décision du maire après étude de la demande			
- Sonorisation	30.00 €	30.00 €	30.00 €	30.00 €
- Location de mobilier aux privés domiciliés à Matignon (1 table ancienne + 10 chaises par tranche de 2 jours)				
- Associations dont le siège est à Matignon	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- Particuliers domiciliés à Matignon	5.00 €	5.00 €	5.00 €	5.00 €
- Collectivités ou EPCI (quelque soit la salle)	Convention avec la commune	Convention avec la commune	Convention avec la commune	Convention avec la commune

TARIFS	2025
	Base
1.2 - Location de la maison des associations "F. Mitterrand"	
- Associations	
- Grande salle (par jour)	
- dont le siège est à Matignon	
- manifestations à but non lucratif (AG, galette des rois, ...) sans récurrence	Gratuit
- manifestations à but lucratif la journée	20.00 €
la semaine	40.00 €
- dont le siège n'est pas à Matignon	120.00 €
- Association à caractère social du territoire de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Matignon	Gratuit
- Petites salles (par salle)	
- dont le siège est à Matignon	Gratuit
- dont le siège n'est pas à Matignon	
- utilisation occasionnelle (par jour)	25.00 €
- utilisation mensuelle (maxi 4 fois par mois)	25.00 €
- utilisation hebdomadaire (par semaine)	15.00 €
- Collectivités ou EPCI (quelque soit la salle)	
- pour réunion publique	Gratuit
- Elus (quelque soit la salle)	
- pour réunion publique quelque soit le mandat d' élu	Gratuit
- pour réunion publique dans le cadre de la propagande électorale	Gratuit
- Autres sociétés ou établissements de droit privé	
- Grande salle	
- domiciliées à Matignon (par jour)	80.00 €
- non domiciliées à Matignon (la journée)	160.00 €
- non domiciliées à Matignon (la 1/2 journée)	80.00 €
- Petites salles (par salle)	
- utilisation occasionnelle (par jour)	25.00 €
- utilisation mensuelle (maxi 4 fois par mois)	25.00 €
- utilisation hebdomadaire (par semaine)	15.00 €

- Pour manifestation culturelle dans la grande salle sur autorisation écrite du Maire	
présentation des oeuvres	
- pour un particulier domicilié à Matignon (pour une semaine d'exposition entre le 01/04 et le 14/10)	70.00 €
- pour un particulier domicilié à Matignon (pour une semaine d'exposition entre le 15/10 et le 31/03)	40,00 € (sans chauffage pendant les expositions)
- pour un particulier non domicilié à Matignon (pour une semaine d'exposition entre le 01/04 et le 14/10)	150.00 €
- pour un particulier non domicilié à Matignon (pour une semaine d'exposition entre le 15/10 et le 31/03)	80,00 € (sans chauffage pendant les expositions)
- pour une association de Matignon	
- Forfait par manifestation à but non lucratif (limité à une semaine par manifestation)	Gratuit
- Forfait par manifestation à but lucratif (pour une semaine d'exposition)	50.00 €
- pour une association hors de Matignon	
- Forfait par manifestation à but non lucratif (pour une semaine d'exposition/manifestation) du 01/04 au 14/10	70.00 €
- Forfait par manifestation à but non lucratif (pour une semaine par exposition/manifestation) - du 15/10 au 31/03	50,00 € (sans chauffage)
- Forfait par manifestation à but lucratif (pour une semaine d'exposition/manifestation) - du 01/04 au 14/10	120,00 €
- Forfait par manifestation à but lucratif (pour une semaine d'exposition/manifestation) - du 15/10 au 31/03	100,00 € (sans chauffage)
1.3 - Location de la salle Terre-Neuvas	
- Associations	
- Grande salle	
- dont le siège est à Matignon	
- manifestations à but non lucratif (activité sportive récurrente pour laquelle l'association sollicite la salle ou Assemblée générale de l'association)	forfait 60 € pour l'année
- manifestations à but lucratif la journée	20.00 €
- dont le siège n'est pas à Matignon pour une réunion de l'association ou une activité sportive (par jour)	120.00 €
- Association à caractère social du territoire de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Matignon pour une réunion / assemblée générale/ conférence	Gratuit
- Collectivités ou EPCI (quelque soit la salle)	
- pour réunion publique	Gratuit
- Elus (quelque soit la salle)	
- pour réunion publique quelque soit le mandat d'élu	Gratuit
- pour réunion publique dans le cadre de la propagande électorale	Gratuit
- Autres sociétés ou établissements de droit privé	
- Grande salle pour une réunion / assemblée générale / conférence	
Interdiction de faire un repas / buffet sur site	
- domiciliées à Matignon (par jour)	80.00 €
- non domiciliées à Matignon (la journée)	160.00 €
- non domiciliées à Matignon (la 1/2 journée)	80.00 €
1.4 - Location de la salle omnisports	
- Ecoles et associations sportives de Matignon	Gratuit
- Autres associations de Matignon (par manifestation à but lucratif avec les dalles mises en place par les service techniques)	200.00 €
- Autres associations de Matignon (par manifestation à but non lucratif avec les dalles mises en place par les service techniques)	100.00 €
- Associations de Matignon (par manifestation à but lucratif sans les dalles mise en place par les service techniques)	80.00 €
- Associations de Matignon (par manifestation à but non lucratif sans les dalles mise en place par les service techniques)	40.00 €

- Associations dont le siège n'est pas à Matignon (par jour)	
- Associations sportives (sans les dalles)	330.00 €
- Autres associations (avec les dalles)	200.00 €
- Autres associations (par manifestation à but lucratif sans les dalles)	400.00 €
- Autres associations (par manifestation à but lucratif avec les dalles)	
- associations sportives (utilisation régulière)	Convention avec la commune
- Personnes ou sociétés de droit privé (par jour avec dalles)	
- domiciliées à Matignon	320.00 €
- non domiciliées à Matignon	
- à but non lucratif (entrées gratuites)	440.00 €
- à but lucratif (entrées payantes ou gratuites)	
- le 1er jour	620.00 €
- par jour supplémentaire	320.00 €
- Collectivités ou EPCI (quelque soit la salle)	
- pour activité sportive (sans les dalles)	Convention avec la commune
- pour activité culturelle (avec les dalles)	Convention avec la commune
1.5 - Location de la salle des arts martiaux rue Docteur Jobert	
- Associations	
- dont le siège est à Matignon pour une activité récurrente (forfait à l'année)	60.00 €
- dont le siège est à Matignon pour une activité ponctuel	Convention avec la commune
- dont le siège n'est pas à Matignon pour une activité récurrente (forfait à l'année)	120.00 €
- dont le siège n'est pas à Matignon pour une activité ponctuel	Convention avec la commune
1.6 - Location des cours de tennis en saison	
- Tennis couvert (du 15 juin au 15 septembre)	
- l'heure	14.00 €
- forfait semaine (1 heure / jour)	70.00 €
- Tennis extérieur (du 15 juin au 15 septembre)	
Campeurs installés au camping de Matignon avec ou sans réservation du terrain (par heure)	Gratuit
Particuliers domiciliés à Matignon (sur présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un justificatif de domicile)	
- l'heure	6.00 €
Particuliers non domiciliés à Matignon et non campeurs sur le camping de Matignon	
- l'heure	8.00 €
1.7 - Location des cours de tennis couvert et extérieurs	
- association dont le siège est à Matignon - utilisation récurrente (forfait à l'année)	60.00 €
2.1 - Droits de place au marché hebdomadaire	
- Commerçants présents toute l'année (les prix sont fixés de la façon suivante : 1ml = 2,50m ²)	
- abonnés à l'année (le ml par jour, les abonnements sont calculés sur 13 marchés par trimestre et sont payés au cours du 1er mois de chaque trimestre)	1.00 €
- non abonnés à l'année (le ml par jour)	2.00 €
- Commerçants présents en été seulement (les prix sont appliqués pour la période allant du dernier du mois de juin jusqu'au 1er mercredi de septembre, soit 11 marchés)	

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le

2.00 €

ID : 022-212201438-20241023-2024_079-DE

- abonnés de l'été (le ml par jour)	
- non abonnés de l'été (le ml par jour)	
Electricité	
- Commerçants présents toute l'année	
Les tarifs sont fixés par appareil et par jour	
- abonnés à l'année	0.60 €
- non abonnés à l'année	0.80 €
- Commerçants présents en été seulement	
Les tarifs sont fixés par appareil et par jour	
- abonnés de l'été	0.80 €
- non abonnés de l'été	0.80 €
2.2 - Autres droits de place	
- Autres droits de place (occupation à l'année / par an le m ²)	
- commerçants locaux sur les places publiques	20.00 €
- Industries foraines de passage	
- théâtre, manèges, tirs, loteries et confiseries (par jour le m ²)	0.50 €
- Occupation du domaine public pr travaux en agglomération	1.00 €
le m ² par jour, franchise du 1er jour, tarif doublé après 14 j.	
- Pour les garages automobiles : Occupation de 5 places maximum de parking pour les véhicules légers et 2 places pour une dépanneuse, à l'année, épaves interdites. Le nombre de places attribuées est déterminé par le Maire ou son représentant	60.00 € par place
- Occupation du domaine public par des véhicules non roulants ou accidentés (VEI) qui sont interdites sur le domaine public, par véhicule et par jour, franchise de 3 jours.	5.00 €
- Foire à la brocante	
- une journée par commerçant	50.00 €
- deux journées par commerçant	75.00 €
- trois journées par commerçant	100.00 €
<i>IMPORTANT: les cirques en tournée n'ont plus l'autorisation d'occuper le domaine public communal</i>	
3 - Caveau communal et concessions dans le cimetière	
- Droit d'occupation du caveau communal	
- Droit fixe les 15 premiers jours	23.00 €
- Droit par jour supplémentaire	5.00 €
- Concession de terrain au cimetière (2m ²)	
- 15 ans (dont 1/3 pour le CCAS)	135.00 €
- 30 ans (dont 1/3 pour le CCAS)	270.00 €
- Concession de niche de columbarium	
- 15 ans (dont 1/3 pour le CCAS)	270.00 €
- 30 ans (dont 1/3 pour le CCAS)	540.00 €
- Concession de cavurnes	
- 15 ans (dont 1/3 pour le CCAS)	270.00 €
- 30 ans (dont 1/3 pour le CCAS)	540.00 €
- Droit de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir avec pose d'une plaque d'inscription au jardin du souvenir	120.00 €
4 - Abonnement bulletin municipal	
Abonnement annuel	20.00 €
5 - Bibliothèque de Maignon	
- abonnement annuel	
Résidents commune de Maignon	
- pour un abonnement individuel (3 livres pour 3 semaines)	6.00 €
- pour un abonnement couple (6 livres pour 3 semaines)	8.00 €
- pour un abonnement famille (12 livres pour 3 semaines)	10.00 €

- pour un abonnement des écoles de Matignon	
- pour un abonnement de l'EHPAD G.Ledan de Matignon	
Résidents hors commune de Matignon	
- pour un abonnement individuel (3 livres pour 3 semaines)	8.00 €
- pour un abonnement couple (6 livres pour 3 semaines)	10.00 €
- pour un abonnement famille (12 livres pour 3 semaines)	12.00 €
- Accès à internet (limité à 1 heure par semaine)	
Abonné à la bibliothèque de Matignon	gratuit
Non abonné à la bibliothèque de Matignon	0,50 €/ la demi-heure
- grille tarifaire pour les documents détériorés, volés ou perdus	
-catégorie 1 (livre de poche, manga ou équivalent, revue adulte et enfant)	7.00 €
-catégorie 2 (livre enfant)	12.00 €
-catégorie 3 (bande dessinée)	16.00 €
-catégorie 4 (roman, essai, documentaire livre, CD audio, livre cassette)	20.00 €
-catégorie 5 (cédérom, coffret 2 CD, DVD)	35.00 €
-catégorie 6 (coffret 3 à 5 CD, coffret 2 DVD, livre d'art)	50.00 €
-catégorie 7 (coffret 6 CD, coffret 3 DVD, méthode de langue)	40.00 €
-catégorie 8 (livre d'art type Mazenod, coffret de plus de 6 CD ou de plus de 3 DVD)	valeur d'achat ou de rachat
-œuvres et documents issus de la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor	prix du remplacement fixé par la BCD
- grille tarifaire pour la vente des ouvrages suite à l'opération de désherbage du fonds	
- livre (roman, BD, ...)	1.00 €
- magazine	0.50 €
6 - Intervention des services techniques	
- l'heure (personnel et matériel communal inclus)	26.00 €
11 - Service de distribution de l'eau potable	
7 - location des barnums	
location uniquement aux associations de Matignon	
par barnum (durée maximum 3 jours - du vendredi au dimanche ou lundi suivant)	10.00 €
<i>IMPORTANT: voir délibération pour conditions location+manutention des barnums</i>	
8- vente de bois issu de l'abattage et élagage des arbres communaux	
- un stère (1m3) de bois à fendre de moindre qualité	35.00 €
- un stère (1m3) de bois à fendre de bonne qualité	45.00 €
- un stère (1m3) de bois fendu de moindre qualité	45.00 €
- un stère (1m3) de bois fendu de bonne qualité	65.00 €
<i>IMPORTANT : vente limité à 3m3 + priorité de vente aux habitants de Matignon+agents et élus en activité</i>	
9- location élus communaux de Matignon en cours mandat et aux agents en activité sur demande et autorisation du Maire	
- Mise à disposition d'une salle communale à titre privée et personnelle	gratuit
- Mise à disposition d'un barnum à titre privée et personnelle	gratuit
- Mise à disposition d'un véhicule technique/matériel/mobilier communal à titre privée et personnelle	gratuit
<i>IMPORTANT: pour véhicule si distance parcourue au-delà de 30km, obligation de compléter la jauge du véhicule pour qu'elle soit similaire au niveau de départ.</i>	

Fait à Matignon, le 23 octobre 2024

Le Maire,
Jean-René CARFANTAN
